

## **Conseil Municipal du 07 décembre 2021, 19h15, salle du conseil en Mairie**

Présent(e)s : Mmes BELOTTI, DORIER, FAURE, MONNIER, LASNE, PAGÈS et MM ALLAIS, CESAR, CHAMBON, GARCIA, IBOT, NIEL, ODE.

Excusé(e)s : Mme VALENTIN et Mr MAINTENIE

Le Maire demande aux conseillers de valider les comptes-rendus du 05 octobre et du 02 novembre, les conseillers approuvent à l'unanimité. Il fait passer la page des délibérations du 02 novembre.

Le Maire fait état aux conseillers des condoléances adressés à plusieurs familles et fait passer aux conseillers un message de remerciements reçu en Mairie.

### I. Compte rendu des activités du Maire et des Adjoints :

Le Maire énumère ces activités depuis le dernier Conseil municipal.

### II. Point sur la revue de décembre :

Monsieur le Maire laisse la parole à Mme Pagès. Mme Pagès indique aux conseillers que la revue est finie. Elle ajoute que nous sommes dans l'attente de la réception du BAT pour transmettre les dernières corrections et approuver l'impression.

### III. Compte-rendu de la visite du Centre Technique Départemental avec la commission circulation :

Monsieur Niel explique qu'une rencontre a été faite avec le Centre Technique Départemental.

Le Maire explique que suite à cette rencontre avec le CTD, il a reçu par mail un document intitulé « relevé de décision », il indique aux conseillers que ce vocabulaire est engageant et qu'il a répondu en précisant que c'était un compte-rendu.

Le Maire propose de venir à la prochaine réunion de la commission circulation.

Mme Pagès s'inquiète du devenir de la commission circulation dont la prise de décision est restreinte vis à vis du CTD. La commission circulation et le Maire s'entendent pour faire une réunion plus précise.

### IV. Dossier et/ou travaux en cours :

\*L'acquisition de la Maison Bouillon a été signé chez la notaire. Lors de la démolition, il conviendra, au préalable, d'établir un constat d'huissier.

\*Vidéoprotection : Il a sollicité un devis au SDED dont le montant s'élève à 3000€, le Maire propose de voir avec les services techniques afin d'en réduire le coût. Il s'adresse à M. Chambon et lui demande d'essayer de combiner une intervention programmé de l'entreprise TP Niel.

\* Élection : Le Maire indique avoir reçu plusieurs demandes de parrainage pour les présidentielles 2022.

\* Table d'orientation : Il n'y a pas eu d'inauguration mais une simple installation en présence de l'association ASMADEP, de la presse, du Maire, de la commission communication et des agents des services technique.

\* Remise Michel : Le Maire explique que l'escalier a été livré, il reste à procéder à son installation.

\* Entretien professionnels des agents : il reste un agent à recevoir.

Le Maire s'adresse à M. Ode et le remercie d'avoir prêté son tracteur aux services technique afin qu'ils puissent utiliser le bio broyeur.

### V. Compte-rendu de la visite du conseiller aux collectivités de la DGFIP :

Le Maire indique qu'il a reçu en Mairie le nouveau conseiller DGFIP dédié aux collectivités.

Il a indiqué que dans les années à venir, il y aura une fusion du compte administratif (commune) et du compte de gestion (Trésorerie) cette surveillance sera faite par un commissaire au compte (privé) dont la prestation sera facturable à la commune.

### VI. Intercommunalité et Département : conférence des Maires, problèmes d'irrigation, copil au fil de l'eygues, SCoT, contrat de relance et de transition écologique, CDPPT, 3 DS zéro artificialisation :

\*Le Maire et Mme Pagès ont répondu au questionnaire de Palabreo concernant les prochains projets de la commune, il indique aux conseillers les réponses donnés dans ce questionnaire.

\*Irrigation : Le Maire explique à présent le projet consistant à amener l'eau du Rhône jusqu'à Aubres (tuyau de 80 ou 100), les agriculteurs pourraient s'abonner pour arroser depuis ce réseau. L'objectif est que, d'ici 2050, l'on puisse réduire de 20 % l'eau puisée dans les nappes phréatiques.

\*Comité de pilotage au fil de l'eygues : M. Chambon indique qu'il n'y a rien de particulier.

\*SCoT : Le schéma s'étend de Montélimar jusqu'à Laragne. L'objectif est d'effectuer ce schéma avant fin 2026 pour que les prochains élus puissent le mettre en place.

\*3DS : loi Différenciation, Décentralisation et Déconcentration afin de redonner un pouvoir de décision aux maires.

\* Zéro artificialisation : projet ZAC, M. La Préfète s'est rapprochée de la CCBDP et a demandé au Sous-Préfet de retravailler avec la directrice de la Direction Départementale des Territoires (DDT) de Valence et de revoir le contexte du projet.

\*CDPPT : Le Maire informe les conseillers de son élection à la Présidence de la CDPPT (Drôme).

#### VII. Compte-rendu copil eau potable de St Maurice, point sur l'aire de lavage :

Le Maire précise qu'il y a eu une réunion sur la consommation et la qualité de l'eau du captage avec la chambre agriculture. Il précise que les viticulteurs suivent bien le projet et que la présence de M. Yannick Brus contribue bien à l'échange.

Le Maire s'adresse à M. Chambon et M. Ode pour les informer de l'étude de sol qui aura lieu le 20 décembre avec la société HYDROC.

\*Aire de lavage : M. le Maire a échangé avec M. Peyre de l'entreprise CEREG, il ajoute que les travaux devront être terminés au 30.10.22 et les factures payées au 30.11.22 maximum, autrement l'agence de l'eau ne paiera plus la subvention.

\* schéma AEP mis à jour : Le Maire explique que pour obtenir 80 % de subvention, il faut mettre à jour le schéma sur la plateforme en ligne X-Map.

#### VIII. Point sur la régie périscolaire/cantine, école, vidéoprotection, alarme intrusion, JVS :

\*Cantine : Le Maire indique qu'un nouveau lave-vaisselle est en cours d'acquisition (lavage rapide 18 couverts) il précise que nous sommes dans l'attente de son installation.

Concernant les effectifs de novembre à la cantine : environ 37 enfants sur 38 inscrits.

Vis-à-vis du nouveau protocole sanitaire, il indique que Mme Faïn n'a pas cessé d'appliquer ces protocoles, dont la séparation des tables par groupes de classes.

\* Conseil d'école : Le Maire indique aux conseillers avoir reçu de la directrice le compte rendu pour relecture comme demandé par le Maire, il lit aux conseillers le mail reçu.

#### IX. Retour sur les incivilités, 11 novembre, table d'orientation

\* Incivilités : Le Maire montre aux conseillers une photo de deux enfants (reconnus) qui se sont introduit dans l'Espace Philippe Maintenié, il précise qu'il a contacté la brigade de gendarmerie.

\* Vidéoprojecteur : Le Maire indique qu'il est dans l'attente d'un retour pour changer le vidéoprojecteur.

\* 11 novembre : Le Maire fait passer aux conseillers des articles de presse du 11 novembre et de l'installation de la table d'orientation.

#### X. La vie associative : maison des associations, nouvelles associations...etc.

\* Poker club : Nouvelle association, la mise en place se déroule bien.

\* Pétrolettes en fête : Nouvelle association qui a organisé le Téléthon du 4 et 5 décembre. Les sommes recueillies par le péage, la buvette et le snack s'élèvent entre 1400 et 1500 €.

\* Tennis club : Le nouveau bureau propose de nouvelles activités et évènements.

\*Club des jeunes : Le bureau de l'association doit se rassembler afin de mettre en sommeil ou dissoudre l'association.

\* Comité des fêtes : Les bénévoles semblent en désaccord sur le fonctionnement budgétaire de l'association. Le Maire indique qu'il faut revoir ce fonctionnement.

Il précise qu'il se rendra à la prochaine réunion du comité des fêtes pour donner des explications.

#### XI. Délibérations :

\* Tarifs divers 2022 : Le Maire parle aux conseillers du tableau de proposition tarifs pour 2022, auparavant transmis par mail aux conseillers. M. Niel demande des compléments sur le tarif de 80 € du bord de l'eygues, le Maire précise que l'accès est gratuit pour les St Mauriciens, ce tarif s'applique aux personnes extérieures à la commune.

APPROUVE A L'UNANIMITE

\*Tarif Espace Philippe Maintenié : Mme Pagès demande si dans le tarif proposé le ménage est compris, le Maire répond que oui.

APPROUVE A L'UNANIMITE

\*Tarif régie (camping/cantine et périscolaire) : Un débat s'installe au sujet de l'augmentation de tarif des camping-cars. Les tarifs sont modifiés et validés

APPROUVE A L'UNANIMITE

\* Report d'un quart des crédits d'investissements pour l'année 2022 :

APPROUVE A L'UNANIMITE

\* Création d'un poste de secrétaire administrative à temps non complet : Le Maire propose de créer un poste du lundi au vendredi le matin (9h-12h) soit 15h/semaine ou 18h avec le lundi après-midi

Il précise les membres de la commission de recrutement : Maire, Mme Pagès, Mme Monnier, Mme Lasne, Mme Favier. Le Maire présente les candidatures spontanées déjà reçues.

APPROUVE A L'UNANIMITE

\* Financement animateur contrat ZRR (Zone de Revitalisation Rural) au prorata des abonnés AEP :

APPROUVE A L'UNANIMITE

\* SDED efficacité énergétique :

APPROUVE A L'UNANIMITE

\* Délibération AERMC, financement de l'animation COPIL : 12 312.00 €, subventionné à 70 %

APPROUVE A L'UNANIMITE

Le Maire demande l'autorisation aux conseillers d'ajouter deux délibérations de dernière minute, les conseillers approuvent :

\* Passage à la nomenclature M57

APPROUVE A L'UNANIMITÉ

\* Durée amortissement de la subvention de la dotation voirie 2021 au c/2041512 pour une durée de 10 ans.

APPROUVE A L'UNANIMITÉ

## XII. Questions diverses :

- Organisation de la fin de l'année : pot des agents à la salle Charles Ruat, le 15 décembre à 18h30.

Seulement les conseillers et les agents seraient conviés vis-à-vis du contexte sanitaire. Les conseillers approuvent le format restreint.

- Camping : Le Maire commence à évoquer le besoin de recrutement d'un régisseur au Camping pour la saison 2022.

- Association de chasse : Mr Ibot demande pour le local de la chasse, le maire indique que le sujet a été abordé le 02 novembre et la proposition se porte sur une construction en dur. Un débat s'installe. Mr Ibot propose d'en reparler avec les membres de l'association avant de prendre une décision.

**Prochain conseil : mardi 11 janvier 2021**